

Maître d'Ouvrage : Conseil Départemental des Hauts de Seine**AMO HQE** : Vizea**Architecte mandataire** : CRR Architecture**Surfaces** : 8 408 m² sdp

- Parcelle : 6800 m²
- Collège : 5611 m²
- Gymnase : 2023 m²
- Logements : 774 m²

Programme :

- 23 salles d'enseignement
- 1 Espace de restauration
- 35 places de stationnement
- 1 salle omnisport
- 1 salle polyvalente
- 1 plateau sportif
- 6 logements

Calendrier :

- 2022 : programmation / concours / désignation lauréat
- 2023 : démarrage conception
- 2024 : PRO-DCE
- 2025 : démarrage travaux
- 2027 : livraison

Coût des travaux :

- Coût objectif : 27 M€

Éléments clés environnementaux :

- Référentiel départemental QEB
- Conception Bas Carbone valorisant les compétences et les ressources locales
- Biosourcé niveau 2 : Structure bois, isolation paille et laine de chanvre
- Niveau BEPOS Effinergie 2017
- E3C2 du Label E+C-
- Démarche réemploi et recyclage : Briques de terre crue et cuite (provenant de la terre excavée des projets du Grand Paris)
- Maîtrise des consommations énergétiques
- Maîtrise de la qualité de l'air

Missions :

- Programmation HQE
- Assistance à l'analyse de l'offre du lauréat
- Assistance durant les études de conception de la MOE
- Assistance à la passation des contrats de travaux
- Assistance durant le chantier
- Assistance en phase exploitation



Figure 1 : Plan masse projet lauréat

L'opération concerne la déconstruction et reconstruction d'un collège, 600 élèves, et de son gymnase, type C, et de logements à Bagneux (92). A ce jour, le bâtiment ne semble plus répondre aux évolutions des enjeux sociodémographiques de la zone, et sera démoli pour être reconstruit. Cette opération participe notamment à répondre aux nouveaux besoins d'équipements scolaires amenés par la densification du quartier.

L'opération s'inscrit dans un contexte particulier puisque le nouveau collège devra être rendu indépendant du groupe scolaire adjacent. En complément, le groupe scolaire restera lui en fonctionnement pendant toute la durée des travaux selon un phasage des travaux qui sera à définir. De plus le site est enclavé dans un contexte urbain d'habitations collectives avec des bâtiments sensibles à proximité (groupe scolaire, logements...) et la départementale D77. Ainsi le phasage des travaux devra permettre la limitation des nuisances envers les usagers du groupe scolaire et les riverains.

Le Département des Hauts de Seine ambitionne de construire un équipement exemplaire d'un point de vue thermique et environnemental. L'opération sera réalisée en marché de maîtrise d'ouvrage public. Pour affirmer son ambition d'exemplarité environnementale, le Département des Hauts de Seine souhaite mettre en place sur cette opération une démarche de qualité environnementale rigoureuse qui sera suivie à toutes les phases de l'opération, avec une forte attention portée à la phase chantier en site occupé, au confort des usagers et aux performances du bâti. Vizea accompagne le département des Hauts de Seine, en tant qu'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage sur la qualité environnementale du bâtiment.

L'opération s'inscrit dans le référentiel des Bâtiments Départementaux dans sa version 03 d'octobre 2020, référentiel conjointement écrit par les départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines.



Figure 2 : Perspective projet lauréat